



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

handicapés mentaux

Question écrite n° 109554

Texte de la question

M. Jean-Claude Thomas attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les conditions d'accueil des personnes handicapées mentales majeures dans les centres réservés à cet effet. Les services psychiatriques ne représentant qu'une solution d'attente, il souhaiterait connaître les prévisions d'accueil dans les années à venir. Il lui demande si des centres spécialisés sont prévus afin d'accueillir en milieu de vie des adultes handicapés mentaux dont les familles ne peuvent plus s'occuper ou suite au décès du parent survivant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Thomas](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109554

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11549